

MONTS D'ARDÈCHE

le journal du parc



N°08 - Printemps 2010

JOURNAL D'INFORMATION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE

* DOSSIER

Pour que vive la biodiversité !



* rendez-vous

**Le Mai des métiers d'art
Plantons l'décor
Les Samedis découverte**

* Actualités

**Labels de la forêt
Où en est la révision
de la charte du Parc ?**





édito



“La biodiversité c'est la vie, mais la biodiversité se meurt !”

Le vivant connaît actuellement une crise majeure : chaque jour plusieurs espèces disparaissent de notre planète dans un processus d'érosion de la biodiversité qui atteint une vitesse inégalée et qui semble nous conduire vers la sixième grande extinction massive d'espèces sur Terre.

En 1992, la Convention internationale sur la diversité biologique, signée à Rio, reconnaissait que “La conservation de la diversité biologique est une préoccupation commune à l'humanité”. En 2001, les Etats européens réunis à Göteborg se sont engagés à stopper le processus d'érosion de la biodiversité à l'horizon 2010. L'année 2010 a été déclarée par les Nations Unies “Année internationale de la Diversité Biologique”. C'est donc l'heure d'un premier bilan et c'est surtout l'occasion de déployer une vaste campagne d'information et de sensibilisation sur les enjeux liés à la biodiversité qui seront débattus lors de la conférence de Nagoya cet automne. Le bureau de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux, auquel a été élu notre directeur, Xavier Bernard-Sans, est associé aux travaux préparatoires de cette conférence internationale.

Les Parcs doivent en effet rester les territoires d'innovations et d'expérimentations qui répondent à ces enjeux planétaires en les déclinant à leurs échelles respectives. Nous devons amener les citoyens et les élus locaux à prendre la mesure de ces enjeux : un Parc est un outil formidable pour relever ce défi. Ce journal vous permettra je l'espère de mieux comprendre combien nous avons de la chance de vivre dans un territoire comme le nôtre et combien il est important de le préserver et de le valoriser.

**Le Président du Parc
Franck BRECHON**

sommaire

P.3 à 5 Actualités

P.6 Initiatives

**La qualité dans l'assiette
Formation CEFORA**

P.7 à 9 Dossier

Pour que vive la biodiversité !

P.10 Rendez-vous

**Le Mai des métiers d'art
Les samedis découverte
Plantons l'décor**

P.11 L'éphéméride

P.12 RubriKaparC

Cahier P. I à IV

clôture du programme LIFE

POUR BESTER INFORMÉ : www.parc-monts-ardeche.fr

Journal du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche - Semestriel
 Directeur de la publication : Franck BRECHON
 Directeur de rédaction : Xavier BERNARD-SANS
 Secrétaire de rédaction : Vanessa NICOD
 Rédaction et relecture : Equipe du Parc
 Conception, création et réalisation graphique : APIDEE
 Crédit photos : Eric Albert, Cefora, Dominique Darbois,
 Coco domi AB07, art3, Nicolas Defavery, Yoann Peyrard
 Impression : Imprimerie Fombon (07)
 ISSN : 1953 - 1370
 Photo de couverture : Vesseaux

Syndicat Mixte Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
 Domaine de Rochemure - 07380 Jaujac
Tél. 04 75 36 38 60 - Fax 04 75 36 38 61
accueil@parc-monts-ardeche.fr

Imprimé sur papier produit à partir de fibres 100% recyclées (étiquetage européen)
 par une entreprise Imprim'Vert garantissant la gestion des déchets dangereux dans des filières agréées.



Simone Bourly en 2007, lors de l'inauguration de la Maison du Gerboul à Thines

Dans l'histoire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, une rencontre restera marquée dans la pierre : Simone Bourly, venue plusieurs fois séjourner à Thines, avait eu un coup de cœur pour ce village et décidé de participer à son essor. En 2000, elle faisait un don généreux au Parc pour aménager un lieu d'accueil à Thines. Ce lieu allait devenir la Maison du Gerboul, confiée à l'Association des Amis de Thines dont Simonne Bourly avait été une présidente active. Simone Bourly vient de s'éteindre à Nice où elle résidait aux côtés de son fils Philippe. Institutrice en retraite, elle n'a jamais cessé tout au long de sa vie de faire partager ses connaissances en réalisant des expositions qu'elle calligraphiait elle-même avec une dextérité remarquable, comme celles exposées dans l'église de Thines ou au Musée des Vans. Le Président du Parc adresse ses plus sincères condoléances à son fils, au nom de tous les élus et salariés.



Les produits de nos fermes...



17 agriculteurs se sont réunis pour créer le point de vente collectif "Aux fermes des Rayols" sur la commune des Vans.

Ce magasin, tenu par les producteurs eux-mêmes, propose une large gamme de produits frais ou transformés : légumes, fruits, fromages, viandes, charcuteries, pain, œufs, miel, confitures, produits à base de châtaignes, jus de fruits... Dans ce lieu convivial et accueillant, les producteurs garantissent qualité et transparence aux consommateurs.

Ouverture le 23 mai 2010.

4 avenue du Général de Gaulle - 07140 Les Vans

Contact : Alexandre Faure 06 25 52 87 82

Retrouvez aussi les agriculteurs "des Rayols" à l'occasion du Samedi Découverte organisé aux Vans, sur le thème de la "Consom'action" le 3 juillet.

Dans le même esprit la Fédération départementale des CIVAM d'Ardèche est à l'origine de la démarche "De paysages en paysans" qui permet de venir découvrir les exploitations agricoles des Cévennes ardéchoises et surtout leurs produits. Pour **tous renseignements FD CIVAM Ardèche, 04 75 36 77 64**

Itinéraires d'artistes

Châteaux, terrasses, sentiers, moulinsages... les Monts d'Ardèche recèlent des lieux à part où l'on peut découvrir des artistes talentueux et renommés. Tous partagent un point commun : leur lien avec notre environnement patrimonial et paysager, source d'inspiration.



Enfance, photographie de Dominique Darbois - La fabrique du Pont d'Aleyrac

Maison forte du XVI^{ème} siècle, le château du Pin à Fabras est voué à la création contemporaine. On y découvre les œuvres monumentales du peintre Colette Bonzo (1917-1967) et l'atelier de Martine Diersé, sculpteur et céramiste. C'est un lieu ouvert aux créateurs, au spectacle vivant, à l'écriture et à l'édition.

Trois temps forts rythment la saison : les rendez-vous au jardin en juin, les Estivales de mi-juillet à mi-août et les Journées du patrimoine en septembre.

A Jaujac, des plasticiens sont invités par la municipalité à créer des œuvres éphémères dans la vallée du Lignon. Sélectionnés à partir d'un appel à projets, les artistes

arrivent en avril et créent in situ. Ils ont une prédilection pour le domaine de Rochemure, siège de la Maison du Parc. Les œuvres se découvrent d'avril jusqu'à l'automne en visite libre ou guidée les jeudis matins en été au départ de l'Office de tourisme.

L'association "Sur le sentier des lauzes" à St-Mélany fait participer des artistes à ses réflexions sur l'évolution du paysage et du "vivre ensemble" dans la vallée de la Drobie. Pour accueillir les artistes et les chercheurs, elle a transformé une ancienne grangette de schiste en un "atelier-refuge". Là, la création artistique se confronte au plus près de notre patrimoine. Cet été, le sentier des lauzes accueillera photographes, écrivains et musiciens...

La Fabrique du Pont d'Aleyrac à Saint-Pierre-ville, ancien moulinage au bord de la Veyruègne, abrite un lieu d'exposition : cette saison, après les paysages du photographe renommé Bernard Plossu, familier des lieux, cinq itinéraires de femmes photographes qui proposent, dont l'exposition de Dominique Darbois "Enfance".

Cet été, partez dans les pas de ces artistes, suivez leurs itinéraires, voyagez dans leurs univers. Toutes les dates et les contacts figurent en page 11.

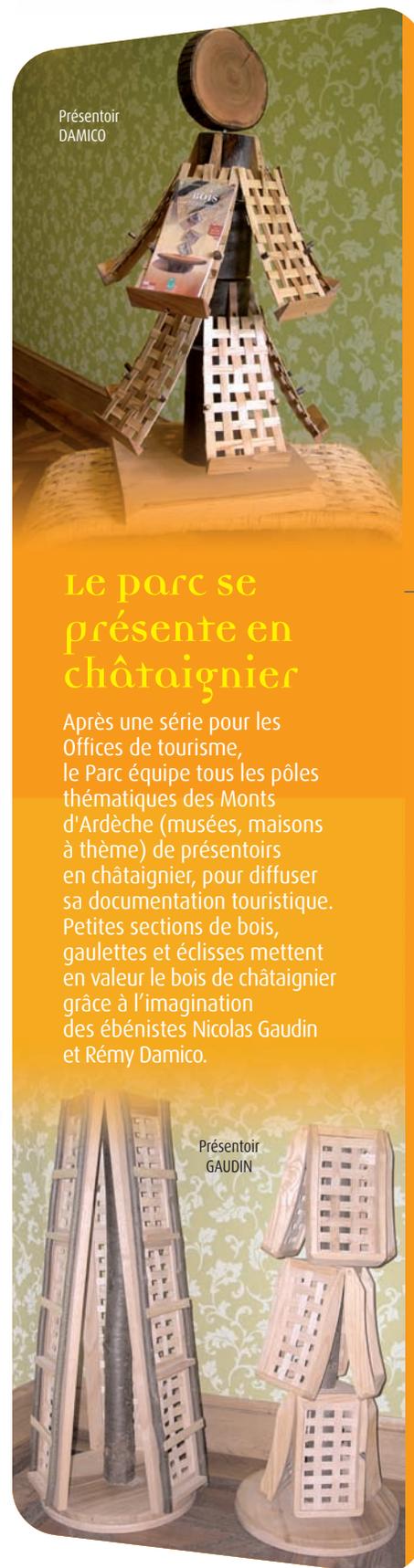
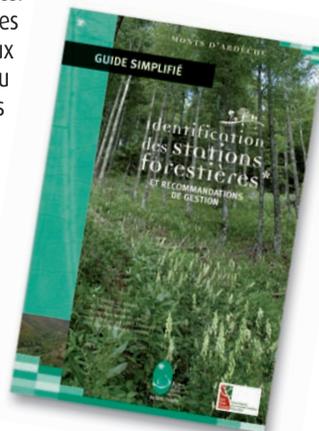
Un guide pour mieux connaître la forêt

"Quelle espèce puis-je favoriser sur ma parcelle ? Est-ce que je dois enlever le bois mort dans ma forêt ? Est-ce que mon terrain est trop sec pour planter du sapin ?" Le Parc, en collaboration avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) a réalisé un guide portant sur l'identification des stations forestières et leurs recommandations de gestion.

Une "station" est une étendue homogène du point de vue du climat, du relief, du sol et de sa végétation naturelle. Une cinquantaine de stations ont été décrites sur les Monts d'Ardèche.

Des fiches descriptives ont été rédigées avec les professionnels de la forêt. Elles sont complétées par des recommandations de gestion forestière de la fertilité de la station, mais aussi en fonction de sa richesse écologique et de sa fragilité.

Ce guide technique est destiné aux professionnels de la forêt et de la gestion de la nature mais aussi à tous les propriétaires et amateurs désireux d'en connaître un peu plus sur cet univers passionnant, situé à la croisée de nombreuses disciplines. Des formations gratuites sont proposées pour les propriétaires forestiers, elles se dérouleront en 2011.



Le parc se présente en châtaignier

Après une série pour les Offices de tourisme, le Parc équipe tous les pôles thématiques des Monts d'Ardèche (musées, maisons à thème) de présentoirs en châtaignier, pour diffuser sa documentation touristique. Petites sections de bois, gaulettes et éclisses mettent en valeur le bois de châtaignier grâce à l'imagination des ébénistes Nicolas Gaudin et Rémy Damico.



actualités

266 habitants ont pris la parole !

L'évolution de notre cadre de vie dépend de l'action de tous. C'est pourquoi chacun a aussi son mot à dire pour le renouvellement de la charte du Parc. 266 habitants ont répondu à l'enquête diffusée en novembre 2009*.



59 % d'entre eux se déclarent "plutôt insatisfaits" de leur cadre de vie. Leurs sources d'inquiétudes majeures : les constructions nouvelles et leurs impacts, le maintien de l'agriculture et de la qualité des paysages, le soutien aux activités économiques, la fragilisation du lien social. 73 % des personnes ayant répondu pensent que les Monts d'Ardèche sont classés "Parc" essentiellement pour la préservation des espaces naturels et de la biodiversité, mais le Parc travaille aussi et tout autant pour le développement économique, social et culturel ! Mis à part les enlèvements d'épaves et l'édition de guides pratiques, les actions du Parc sont encore peu connues. Nombre de personnes déclarent avoir des pratiques "éco-responsables", et sont prêtes à en faire davantage... Dans cette optique, elles seraient favorables à la création d'espaces d'échange et d'expression (soirées débat, forum ou boîte à idées sur le site internet du Parc...). Au Parc de mieux informer, soutenir et accompagner les habitants et leurs élus dans la prochaine charte. **Trouvez les résultats détaillés de l'enquête sur le site www.parc-monts-ardeche.fr, rubrique Révision.**

* Enquête réalisée avec la participation de Leïla DUFRENNES, étudiante en psychologie de l'Environnement.

Rénover le patrimoine

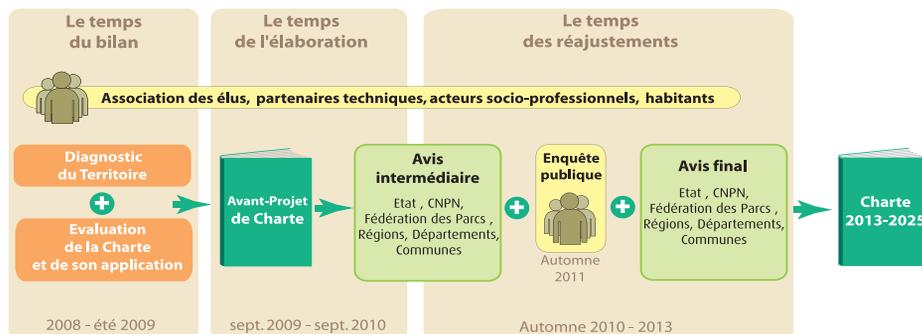
Le Parc et la Fondation du Patrimoine unissent leurs moyens pour préserver le patrimoine bâti des Monts d'Ardèche. Plusieurs projets de réhabilitations de fours à pains, toitures de lauzes, moulins... ont pu bénéficier de l'aide de la Fondation du Patrimoine. Ce partenariat permet d'apporter à des projets publics ou privés un accompagnement technique et financier (défiscalisation des travaux, souscriptions, mécénats, etc.).

Vous avez un projet, contactez la Fondation du Patrimoine au : 04 37 50 35 18

Four à pain à Saint-Genest-Lachamp



Les 3 temps de la Révision



Comptons sur les moutons

L'élevage pastoral des moutons préserve les paysages et permet de maintenir des agriculteurs sur les pentes des Monts d'Ardèche.



Transhumance sur l'estive du Tanargue

En lien avec le Syndicat des Transhumants ainsi qu'avec le Syndicat Ovin, le Parc soutient les manifestations grand public qui permettent de valoriser la profession d'éleveur. Elles sont nombreuses sur le territoire : fête de la Transhumance à Saint Julien du Gua, foire aux Agnelles de Laviolle, concours des chiens de Berger à Montpezat, fête de la tonte d'Ardelaine à Saint-Pierreville ou encore la transhumance du Tanargue. Le Parc se mobilise, aux côtés des syndicats, pour la préservation de la dernière estive du Tanargue (lieu de pâturage de juin à septembre). Le mouton s'épanouit, se fête et se déguste dans les Monts d'Ardèche !



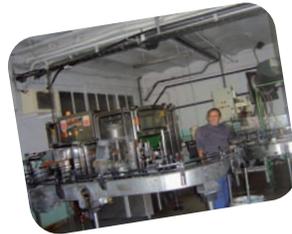
Labels de la forêt

Consommer du bois, c'est bien, sauf s'il participe à la déforestation !

C'est pour tenter de répondre à cette question que des labels de certification forestière ont été mis en place à travers le monde. Ils garantissent que les bois que nous consommons proviennent de forêts "bien gérées" : respects des règles sociales, environnementales et commerciales, limitation des coupes à blanc, prise en compte de la biodiversité... Plusieurs labels : FSC que l'on retrouve principalement pour les bois tropicaux, PEFC pour les bois européens. Le Parc, sur son domaine de Rochemure, a fait certifier sa forêt "PEFC" en 2008. Ainsi, les 600 m² de bois qui seront exploités cet automne porteront le label lors de leur commercialisation.

Le Parc, comme beaucoup d'acteurs de la filière bois, soutient le développement de la certification. Une opération conduite par le CRPF est ainsi en cours sur l'Ardèche méridionale : en 1 an, ce sont 59 nouveaux propriétaires qui se sont certifiés, représentant près de 1 100 ha. Aujourd'hui plus de 100 propriétaires sud ardéchois sont certifiés, représentant près de 5000 ha. Le Parc entend prochainement prolonger cette action dans les Boutières et le secteur des Sucs.

Pour plus d'information, contacter le CRPF au : 04 75 35 40 26



Ec'eau énergie

Le Parc compte de nombreuses sources d'eau minérale naturelle gazeuse liées à la formation des volcans. Aujourd'hui, 3 sources s'engagent pour réaliser des économies d'énergie.



Eaux minérales "Produit du Parc"

Trois "minéraliers" bénéficient d'une reconnaissance spécifique à travers la marque "Produit du Parc": Les sources Reine des Basaltes (Asperjoc), Le Pestrin (Meyras) et Le Vernet (Prades). Le Parc les accompagne dans la réalisation d'un diagnostic énergétique. Le bureau d'études Ermel Energie qui réalise l'étude, analyse les postes de dépenses d'énergie, mesure les consommations de certaines machines et propose des actions d'amélioration avec le calcul du retour sur investissement. Réduire les consommations et les dépenses d'électricité, de fuel, de propane, ... passe notamment par la formation du personnel aux gestes économes, le dimensionnement au plus juste des moteurs, la récupération de chaleur et éventuellement la substitution du fuel ou du gaz par une énergie renouvelable. Réduire la dépendance énergétique des entreprises, c'est aussi faciliter leur pérennité et donc leur maintien sur le territoire.

Les chauves-souris, de fond en comble

Le Parc poursuit cette année son inventaire des chauves-souris. Aidez-nous à mieux connaître et protéger ces espèces.



Pipistrelle

Les prospections conduites l'année dernière sur le Plateau de Vernoux et les Boutières ont permis de doubler le nombre d'espèces connues sur le secteur (de 9 à 18), d'observer trois espèces nouvelles pour le département ou le Parc, et de localiser plusieurs gîtes de mise bas dans les bâtiments visités. Cette année, les 40 communes de la Haute-Cévenne seront passées au peigne fin : les bâtiments communaux (églises, mairies, écoles) seront fouillés de fond en comble et les soirées consacrées à des séances de capture au filet et d'écoute au détecteur à ultra-son. Vous pouvez nous aider à mieux connaître ces animaux inoffensifs, utiles (une chauve-souris mange jusqu'à 3000 moustiques par nuit !) et menacés : si vous observez des chauves-souris **en journée** (cave, grenier, volets) signalez nous leur présence par téléphone, par mail (chauves-souris@parc-monts-ardeche.fr) ou en utilisant l'une des cartes postales distribuées dans les boulangeries. Nous pourrions, si vous le souhaitez, les identifier avec vous du 21 au 25 juin. Et pour découvrir ces animaux fascinants, rendez-vous à Jaujac le 23 juin pour une soirée spéciale pour petits et grands. **Pour tout renseignement contactez le Parc au : 04 75 36 38 60**



Figurants sur le tournage à Chirols

ça tourne !

La Maison du châtaignier à Saint-Pierreville et le Musée de la châtaigneraie à Joyeuse se sont associés au Parc pour réaliser deux films sur le châtaignier. 20 minutes d'histoire, mais aussi de rencontres avec des castanéiculteurs, des cuisiniers, des forestiers, des chefs d'entreprises qui racontent l'arbre à pain et son fruit. Un petit film a aussi été tourné à destination du jeune public. A découvrir sur : www.parc-monts-ardeche.fr et en juin dans les deux musées.

Tournage à Lamastre





initiatives

La qualité dans l'assiette

Rencontre avec Ghislaine Delubac

Ghislaine Delubac, diététicienne de formation, est aujourd'hui gestionnaire de la cuisine centrale d'Aubenas. Avec l'aide de la municipalité, elle propose dans les cantines scolaires des repas à base de produits locaux et issus de l'agriculture biologique.



Ghislaine (à gauche) et son équipe dans la cuisine centrale d'Aubenas

"Avec mon équipe de 4 personnes, nous préparons, tous les jours, 400 repas pour les enfants des écoles primaires d'Aubenas et des communes alentours. De l'entrée au dessert, tout est pensé pour apporter aux enfants des repas de qualité et équilibrés. Avec les produits laitiers de Vals les Bains, fruits et légumes, poulets, viandes et pains du secteur d'Aubenas, nos menus jouent la carte du local !" En approvisionnant localement la cuisine centrale, Ghislaine assure aux producteurs et artisans locaux des débouchés rémunérateurs. Et la gestionnaire va au bout d'une démarche engagée pour l'environnement puisque près de 60% des produits sont issus de l'Agriculture Biologique. "Les fruits et légumes frais ont aussi une place de choix", précise t-elle. "Nous les utilisons en remplacement des féculents ou des viandes parfois en excès pour des repas équilibrés et dont le coût de revient n'excède pas les moyennes nationales y compris en Bio".

Cette initiative est un exemple de valorisation locale des productions agricoles et agroalimentaires ardéchoises. La restauration collective constitue un réel débouché pour l'agriculture. Elus, agriculteurs, enseignants ou parents d'élèves, chacun a un rôle à jouer en faveur d'une alimentation équilibrée, mais aussi au service de l'économie locale et de la nature !

La petite maison dans les vignes

La commune de Désaignes a accueilli 13 stagiaires de la formation AOF (Action d'Orientation et de Formation) animée par l'organisme de formation CEFORA. D'octobre 2009 à mars 2010, ils ont travaillé à la rénovation d'une maison de vigne installée sur une parcelle en terrasse plantée en 2008.

Appuyés par leurs formateurs Loïc Soubeyrand et Nathalie Lafata, par la commune et l'Office de tourisme, ils ont restauré ce patrimoine agricole dans les règles de l'art.

Aujourd'hui, cette maison permet à l'actuel viticulteur d'entreposer son matériel et de récupérer de l'eau. Elle deviendra sûrement un lieu incontournable pour la découverte des terrasses et leur histoire. Depuis 2004, l'Office de Tourisme, des volontaires et des élus appuyés par le Site de proximité Ce.D.R.E., œuvrent pour l'installation d'activités agraires, la valorisation touristique des terrasses, et le développement des liens sociaux. Cette maison de vigne s'inscrit dans le parcours de découverte "le Chemin des vignes" prévu pour l'été 2010 ...les premières vendanges suivront à l'automne ! Les habitants remercient cette équipe qui s'est investie dans la sauvegarde du patrimoine. Chaque stagiaire est reparti riche d'une expérience "de la pierre" à valoriser dans leurs projets professionnels.

Ce projet a été co-financé par le Parc des Monts d'Ardèche dans le cadre du programme LEADER.



Sur le chantier de restauration de la maison de vigne à Désaignes

Les maquettes des maisons implantées sur les terrasses

Beaumont mon beau hameau

Logements, activités, école, lien social... la commune de Beaumont conduit depuis plusieurs années des actions en faveur du maintien et de l'accueil d'actifs. Suite à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et à l'intervention d'artistes, la création d'un nouveau hameau de 8 logements dans la châtaigneraie du Serre du Blat se concrétise aujourd'hui. Ce projet propose une approche architecturale innovante, implique les voisins et les futurs résidents, permet l'accès à la propriété avec des possibilités d'agrandissement des logements et l'auto-construction.

Tous les ingrédients d'un projet partagé sont réunis pour réussir cette expérimentation. Et Beaumont n'est pas seul, d'autres communes, Saint-André-Lachamp, Saint-Michel de-Chabrillanoux, Vinezac... s'engagent aussi dans cette voie.

"La forme architecturale sera le reflet de cette idée qui vous porte : attachée à la terre et construite avec le vivant."

Extrait de l'étude réalisée par CONSTRUIRE

Les préparatifs du projet





Supplément de 4 pages consacré au programme Life (l'instrument financier pour l'environnement)



clôture du programme LIFE

Préserver les landes, les tourbières ainsi que les chauves-souris du Plateau de Montselgues, valoriser les richesses naturelles de ce site remarquable pour éduquer un large public à la protection de l'environnement : tels étaient les objectifs du programme européen LIFE démarré fin 2005. Au fil des numéros du Journal du Parc, chacun a suivi les réalisations de ce programme qui arrive désormais à son terme. 2010 a été déclarée "Année Internationale de la Biodiversité" : quel meilleur moment pour présenter le bilan de ce projet original ?

Plus d'air et d'eau pour les tourbières



Au pays des plantes carnivores

Montselgues est bien connu pour ses tourbières. Ce sont des petits trésors de nature, milieux gorgés d'eau où les sphaignes jouent les éponges, où de petites plantes carnivores dévorent les moucherons, où dansent des ballets de papillons et de libellules. Ce paradis écologique, réservoir d'eau du plateau et des vallées, était en train de disparaître, envahi par des plantations de résineux sonnantes le glas des landes et des zones humides. En cause : de vastes étendues boisées qui étouffaient, grignotaient, asséchaient les tourbières et se dressaient entre elles comme des barrières pour les insectes.

Les premiers mois du programme ont été consacrés à mieux connaître les tourbières, un préalable indispensable à la remise en état des milieux. Les circulations d'eau ont été suivies à la loupe, montrant que certains aménagements réalisés par les anciens ont largement contribué à retenir l'eau et ainsi à favoriser les tourbières. Des inventaires ont été réalisés sur les mousses, les papillons et les libellules. Près de 1600 d'entre elles ont été capturées, marquées, relâchées et suivies pour vérifier leur mobilité entre les sites. Une dizaine l'ont fait, justifiant l'urgence de créer des corridors facilitant les échanges. Dans ces zones, en 2009 et 2010, les arbres ont été coupés par deux agriculteurs locaux et leurs sous-bois débroussaillés. Les prairies humides autour des tourbières ont aussi été sauvegardées par des coupes sélectives, et un ancien seuil a été rebâti. Les corridors et les tourbières ont ensuite été entretenus par des moutons, des chèvres et des chevaux.

L'objectif du programme LIFE était de redonner de l'air et de l'eau aux tourbières : faire reculer les arbres consommateurs d'eau, reconnecter les milieux humides en éclaircissant les rideaux boisés, en créant des "corridors biologiques" dans lesquels pourraient de nouveau circuler les insectes.



Azuré des mouillères pondant sur une gentiane



Coupe de pins pour créer des corridors biologiques



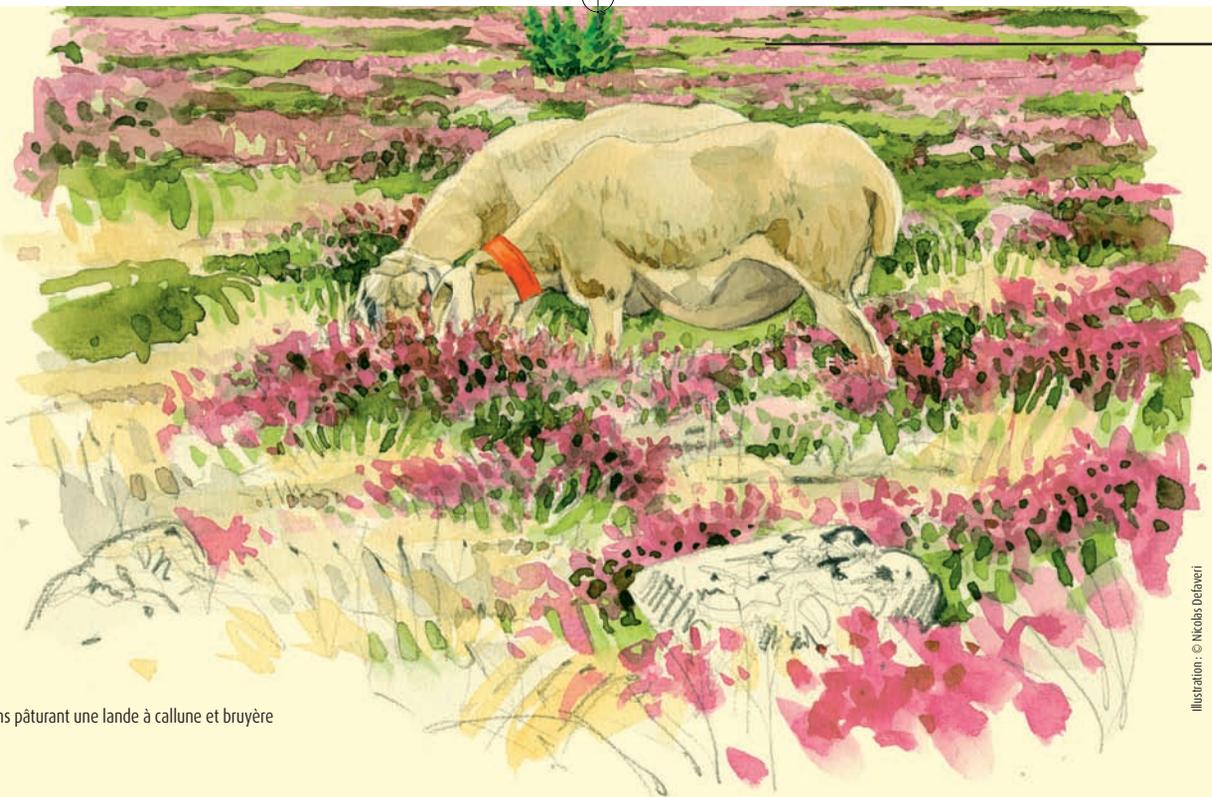
Pâturage en bordure de tourbière pour garder le milieu ouvert

Localisés sur plus de 1,5 hectares, ces travaux ont permis de rétablir le bon fonctionnement d'environ 9 hectares de zones humides. Ils ont été réalisés sur les terrains du Conseil général de l'Ardèche (28 hectares acquis à l'amiable dans le cadre de sa politique des Espaces Naturels Sensibles), et sur les terrains pour lesquels les propriétaires avaient donné leur accord au Conservatoire régional des espaces naturels (62 ha). Aujourd'hui, un plan de gestion définit les actions à poursuivre entre 2010 et 2014. Pour pouvoir les réaliser, le Département de l'Ardèche a mis en place un périmètre de préemption en collaboration avec les communes : en cas de vente de parcelles, il aura ainsi la priorité.

Illustrations : © Nicolas Delavert



Cordulie arctique, l'une des libellules typiques des tourbières



Moutons pâturant une lande à callune et bruyère

Illustration : © Nicolas Delaveri

Des agriculteurs engagés en faveur des landes

Elles illuminent le paysage du printemps à la fin de l'été : jaune d'or lorsque le genêt purgatif couvre les pentes, tout en nuances de rose, violet et mauve là où se mêlent bruyères et callunes. Les landes occupent la majeure partie non boisée du plateau. Composés de petits arbustes en mélange avec des plantes de prairies et de pelouses, ces milieux ont besoin de l'agriculture pour se maintenir : la dent des moutons ou les lames des faucheuses empêchent leur envahissement par les arbres et permettent de garder un milieu ouvert apprécié des insectes et des reptiles.



Les landes montagnardes à genêt purgatif sont reconnues d'intérêt européen

Des suivis ont été mis en place de 2006 à 2009 pour connaître la réponse du milieu aux interventions : suivi de la flore, de la ressource fourragère, suivi photographique de la physionomie de la végétation, suivi des papillons. Leur analyse croisée a permis d'établir des premières tendances, malgré une période d'expérimentation trop courte pour tirer des conclusions définitives :

- régression importante des ligneux (genêt, bruyère et callune) à la suite des travaux
- production importante de résidus de broyage limitant le développement de plantes herbacées les premières années
- évolution de la diversité végétale variable suivant les combinaisons testées
- augmentation de la diversité végétale avec de nouvelles espèces ayant profité de l'ouverture du milieu pour se développer
- développement d'espèces colonisatrices ne présentant pas d'intérêt pastoral, comme la fougère aigle ou la linaira striée
- augmentation des populations de papillons attirées par le développement de certaines plantes mellifères (linaira striée, bruyère) ou de graminées servant de plante hôte aux chenilles.

Cette expérimentation et ses résultats ont fait l'objet d'un cahier technique permettant de proposer aux agriculteurs les meilleurs modes d'intervention favorables à la biodiversité et à leurs pratiques pastorales. Ce document permet de valoriser le travail réalisé sur le plateau de Montselgues, de l'exporter ailleurs pour que le travail conduit sur ce site pilote serve aussi à la conservation des landes dans d'autres régions.

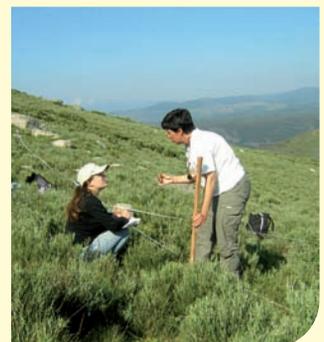
A cause de la déprise agricole entraînant l'abandon du pâturage, ou de pratiques mal adaptées (pâturage trop ou pas assez intensif, feux répétés), les landes étaient menacées. L'objectif du programme était de définir les modes de gestion les plus favorables permettant de préserver des mosaïques de milieux riches en biodiversité tout en apportant un revenu aux agriculteurs. Quatre éleveurs se sont engagés aux côtés de la Chambre d'agriculture et du Conservatoire, dans une expérimentation grandeur nature sur 100 hectares, permettant de tester différentes combinaisons d'intervention : brûlage, broyage manuel ou mécanique, pâturage par des moutons, des vaches et des chevaux.



Pipit farlouse, passereau typique des landes ouverte



Broyage mécanique d'une lande fermée



Suivi de la végétation d'une lande restaurée



Les petits rhinolophes sont désormais en sécurité

© Yoann Peyraud

Les chauves-souris dorment enfin sur leurs deux oreilles



Inventaire des chauves-souris dans les mines

Il y a 100 ans, l'exploitation des mines de plomb argentifère de la Rouvière cessait sur la commune de Sainte-Marguerite-Lafigère, laissant dans la montagne une série de galeries abandonnées. Au fil du temps, elles ont été colonisées par des chauves-souris, trouvant dans ce milieu souterrain les conditions de température et d'humidité ainsi que la tranquillité nécessaires à leur hibernation. Pour des raisons de sécurité, l'Etat envisageait de fermer l'ensemble du réseau souterrain, par des techniques risquant de faire disparaître les chauves-souris : dynamitage, mur en béton, remblaiement.

Première étape : réaliser un inventaire. Les galeries ont été fouillées de fond en comble, les chauves-souris identifiées et dénombrées. Rapidement, le réseau souterrain a dévoilé sa richesse. Il constitue le plus grand site d'hibernation connu, en Rhône-Alpes, d'une espèce menacée : le petit rhinolophe. Une longue phase de négociation a alors démarré, entre le Parc et ses partenaires d'une part, les services de l'Etat d'autre part. L'objectif est de réaliser, par la pose de barreaux horizontaux, un espacement permettant aux petits rhinolophes d'aller et venir entre l'extérieur et le milieu souterrain mais interdisant le passage d'un humain. C'est le principe qui a été retenu et réalisé au printemps 2009. Un test, sous la forme d'un fac-similé en bois posé à l'automne 2008, avait permis de valider l'efficacité de ce système pour les petits rhinolophes revenus ensuite en nombre au cours de l'hiver. Toutes les galeries les plus intéressantes ont ainsi été fermées par des barreaux horizontaux. Sur certaines, l'un de ces barreaux a été équipé d'un cadenas permettant aux spécialistes de rentrer pour effectuer le suivi des chauves-souris. Cette disposition particulière a été acceptée à la condition qu'une collectivité locale devienne propriétaire des mines et des terrains les surplombant : c'est ce qu'a fait le Département de l'Ardeche.

Dans le cadre du programme LIFE, l'enjeu était de proposer et de faire accepter une solution permettant d'assurer à la fois la sécurité du public, l'accès aux chauves-souris et leur suivi par les scientifiques. Une mission délicate dans un contexte où le code minier ne laissait que peu de marges de manœuvre.



Les barreaux horizontaux permettent le passage des chauves-souris, pas celui des hommes



La plus grande colonie d'hibernation de petit rhinolophe en Rhône-Alpes vit ici

Le premier retour dans les mines en février 2010 n'a pas permis d'observer la colonie de petits rhinolophes habituellement présente : perturbation des chauves-souris par la nouvelle configuration des lieux, modification des conditions de circulation d'air dans les galeries, déplacement des chauves-souris vers d'autres gîtes ... ? Le suivi rendu possible grâce aux barreaux coulissants permettra, espérons-le, de voir le retour des chauves-souris dans les mines, couronnant d'un plein succès une expérience qui fait désormais école. Quelques semaines après les travaux, une circulaire ministérielle est parue, autorisant ce type de dispositif en cas de présence de chauves-souris en milieu minier.



Sortie découverte les pieds dans les sphaignes



Série de posters

Informer, sensibiliser, éduquer : Montselgues chef de file !



Tournage de film sur les chauves-souris dans les mines

Tout au long du projet, les partenaires ont eu à cœur de faire connaître et valoriser les actions, pour informer un large public, le sensibiliser et l'éduquer aux enjeux de préservation de la biodiversité. Il fallait expliquer que préserver la nature ne consiste pas à la mettre sous cloche, que des interventions sont souvent nécessaires, que notre agriculture de montagne a ici toute sa place. Préserver la nature, notre environnement, notre cadre de vie est aussi une source de richesse, d'attractivité. C'est la raison pour laquelle de nombreux documents de sensibilisation ont réalisés au cours du programme : un site internet (www.life-montselgues.eu),

un coffret pédagogique à destination des enseignants présenté à l'occasion de plusieurs formations, un livret sur les tourbières, un jeu de 3 posters sur les milieux naturels des Cévennes vivaraises, un DVD sur les chauves-souris des mines de la Rouvière, ...



Coffret pédagogique pour les enseignants

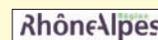
Et maintenant ?

Le programme LIFE terminé, pas de temps à perdre, les actions vont se poursuivre dans le cadre de la politique Espace Naturel Sensible du Département et Natura 2000 (réseau écologique européen) dont le Parc assure l'animation sous la Présidence de la Communauté de communes des Cévennes Vivaraises : animation des mesures agro-environnementales, signature de nouveaux contrats avec les propriétaires et exploitants, élaboration d'une charte Natura 2000. LIFE aura permis de lancer une forte dynamique qui ne demande qu'à se poursuivre. C'est désormais ce à quoi vont s'employer l'ensemble des partenaires qui ont porté le programme pendant plus de quatre ans.

Petits ou grands, en famille ou en groupe, partez à la découverte de l'histoire, des richesses et de la vie du plateau de Montselgues en compagnie de Marie-Noëlle DURY, accompagnatrice diplômée d'État. Contact : Association La Fage à Montselgues au 04 75 36 94 60. www.gite-lafage.com

Landes, tourbières et chauves-souris

Ce programme LIFE était doté d'un budget de 465 000 euros sur 4 ans et demi (octobre 2005 à mai 2010) destiné à assurer la préservation durable des landes, des tourbières et des chauves-souris du site Natura 2000 du "Plateau de Montselgues".





pour que vive la biodiversité !

Les Monts d'Ardèche sont l'un des rares endroits en France où l'on peut encore boire l'eau des sources, cueillir des bouquets de fleurs champêtres, tout simplement respirer un air pur dans de grands espaces naturels. Malheureusement, ici comme ailleurs, la nature est de plus en plus sous pression. Notre biodiversité serait-elle menacée ? 2010 a été déclarée "Année Internationale de la Biodiversité", parlons-en !

Diversité de la vie

Par "biodiversité" il faut comprendre "diversité-de-la-vie", sous toutes ses formes :

- la diversité des espèces : c'est le grand catalogue de la vie sur Terre dont les premières pages se sont écrites il y a 3,5 milliards d'années et qui compte aujourd'hui plusieurs millions d'espèces d'animaux et de plantes ;
- la diversité des gènes : c'est grâce à elle que chaque individu d'une même espèce est différent, unique, qu'une Béraud, une Cabassou ou une Reinette martin sont des fruits très différents même s'ils appartiennent à la même espèce, le pommier ;
- la diversité des écosystèmes : ce sont les forêts, les rivières, les prairies... avec leurs cortèges d'espèces et toutes les relations qu'elles ont tissées entre elles depuis des millions d'années.



La biodiversité c'est donc la vie

Malheureusement la biodiversité se meurt : chaque jour des espèces disparaissent de la surface du globe à un rythme de 100 à 1000 fois supérieur au rythme normal d'extinction des espèces. Les scientifiques annoncent la 6^{ème} grande vague d'extinction d'espèces sur Terre, après celle des dinosaures il y a 65 millions d'années. Pour la première fois, avec la surexploitation des ressources, l'introduction d'espèces envahissantes, les pollutions, le changement climatique... ce sont les activités humaines qui sont principalement responsables de cette crise du vivant.



Une crise à notre porte

L'érosion de la biodiversité ne se cantonne pas aux pays lointains. En 2000, le dernier spécimen de Bouquetin des Pyrénées s'est par exemple éteint dans le Parc National d'Ordesa (Pyrénées espagnoles). Avec 778 espèces mondialement menacées, la France a une responsabilité majeure dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité. Elle fait partie des 10 pays les plus concernés par ce phénomène. Plus près de chez nous, la situation n'est guère brillante : la liste rouge des vertébrés terrestres menacés de Rhône-Alpes révèle que 11 Amphibiens (52 % des Amphibiens de la région), 10 Reptiles (34 %), 130 Oiseaux (38 %) et 39 Mammifères (35 % environ) sont actuellement menacés.



Illustration : © Eric Albert



Une note d'espoir...

Dans ce contexte, les Monts d'Ardèche apparaissent comme un territoire privilégié : ici pas de monocultures intensives avec leur cortège de pesticides destructeurs de vie, pas d'infrastructures se dressant comme des barrières infranchissables pour la faune. Des générations d'hommes et de femmes – agriculteurs, castanéiculteurs – ont su préserver nos paysages en tirant parti de la nature tout en la respectant. Les espaces naturels sont nombreux, ils offrent une grande palette de diversité depuis le maquis méditerranéen de Malbosc jusqu'aux landes subalpines du Mézenc. Près de 70 sites remarquables ont été identifiés par le Parc et inscrits dans sa charte comme espaces à préserver. Ils abritent des milieux rares et menacés : de vieilles forêts riches en bois morts et en insectes, des tourbières refuge de nombreuses libellules, des prairies et pelouses riches en fleurs et en papillons, des rivières à loutre et castor.



Les tourbières du Bois de Cuze sont des trésors de biodiversité

Dans ces espaces poussent plus de 1500 espèces de plantes. Certaines ne vivent qu'ici, ou presque. C'est le cas du Sénéçon leucophylle qui ne pousse, dans le monde, qu'en deux endroits : les pierriers de lauzaes du Mont Mézenc et le Mont Canigou. Le Pin de Salzman n'existe lui que dans les Causses, les Pyrénées et les Cévennes, notamment autour de Malbosc. La faune n'est pas en reste et compte quelques raretés comme la loutre qui revient dans nos rivières en compagnie de belles populations d'Ecrevisse à pattes blanches, signe que nos cours d'eau sont riches et vivants. Ce retour, comme celui de l'Aigle royal depuis la fin des années 90, apporte une grande note d'espoir pour la biodiversité.



La loutre, symbole des rivières vivantes



Illustration : © Eric Albert

Le Sénéçon leucophylle, bijou des pierriers du Mézenc



Illustration : © Eric Albert

Des menaces réelles

De plus en plus de menaces pèsent sur notre nature : l'urbanisation empiète sur les espaces naturels et agricoles, le départ des agriculteurs entraîne la fermeture des milieux et la disparition des prairies sur les pentes, des zones humides sont encore asséchées. L'intérêt de la biodiversité demeure méconnu du public et des élus locaux. C'est dans ce contexte que le Parc se mobilise, avec ses partenaires, pour préserver la biodiversité des Monts d'Ardèche. Voici quelques exemples à travers lesquels vous pourrez constater que la biodiversité est partout et que la protéger est l'affaire de tous.

Mieux connaître pour mieux préserver



Etude d'une population de sonneurs à ventre jaune par des scientifiques

L'une des premières missions du Parc est d'étudier la biodiversité : des campagnes d'inventaires sont réalisées pour identifier et localiser les différentes espèces d'animaux et de plantes. Depuis la création du Parc en 2001, près de 100 études ont été réalisées. Avec le Conservatoire Botanique National du Massif Central, un catalogue des végétations du Parc a été réalisé. Il décrit près de 200 types différents de milieux naturels et identifie ceux nécessitant des actions prioritaires, comme les prairies, les zones humides et les vieilles forêts. Des études spécifiques sont aussi conduites, comme la cartographie des rivières fréquentées par la loutre, ou la localisation du sonneur à ventre jaune, l'un des amphibiens les plus menacés d'Europe et dont le Parc abrite quelques populations remarquables. L'année prochaine, les habitants seront invités à observer les papillons et escargots des jardins dans le cadre d'un suivi national de la biodiversité quotidienne. Tous ces inventaires sont essentiels pour suivre l'évolution de la biodiversité et partager les richesses de notre territoire.



Protéger les cœurs de nature

Tanargue, Montselgues, Mézenc... Vitrine de la biodiversité du Parc, refuge de milieux et d'espèces rares, ces sites emblématiques sont l'objet de toutes les attentions. Sur le Tanargue, la vieille forêt du Mont-Aigu va être classée Réserve Biologique Intégrale par l'Office National des Forêts. Cette forêt est d'une rare naturalité, riche en mousses, en lichens et en insectes décomposeurs du bois mort. Aucune coupe n'y sera plus pratiquée, 400ha de forêt seront dédiés à la nature et à son étude par les scientifiques. Sur le plateau de Montselgues, c'est le Conseil Général de l'Ardèche et le Conservatoire des Espaces naturels qui ont acheté des parcelles de tourbières. Objectif : protéger ces zones humides, des réservoirs de biodiversité qui stockent et préservent notre ressource en eau.



Suivi scientifique dans la future réserve du Mont-Aigu

Associer et soutenir les agriculteurs



Troupeau de brebis au col de Sarrasset

Des pans entiers de la biodiversité du Parc dépendent de l'agriculture : c'est le cas des prairies qui doivent être pâturées ou fauchées pour empêcher l'installation des arbres. Sans agriculteurs, adieu les nombreuses fleurs prairiales, les papillons, criquets et sauterelles. Ces milieux sont parmi les plus menacés du Parc notamment sur les pentes et le piémont : ils disparaissent avec la déprise agricole, sont transformés en milieux plus productifs ou sont

rattrapés par l'urbanisation. Le Parc accompagne cette agriculture génératrice de biodiversité, par exemple en animant des mesures agro-environnementales (Tanargue, Montselgues) permettant aux agriculteurs de bénéficier d'aides européennes pour l'entretien des prairies. Plus largement il soutient les productions identitaires (myrtille, châtaigne), encourage l'agriculture biologique et refuse catégoriquement la culture d'OGM dans les Monts d'Ardèche.

Faire vivre les variétés anciennes !

Stage de greffe au verger conservatoire de Saint-Christol

Soixante cinq variétés de châtaignes, plus de cent variétés de pommes, cinquante de poires et de cerises, près d'une vingtaine de variétés d'olives, ... c'est aussi ça la biodiversité ! C'est pour sauvegarder cette richesse que le Parc soutient les castanéiculteurs, notamment à travers l'AOC "Châtaigne d'Ardèche". Des stages ont été organisés pour le grand public avec l'association l'Oeil Dormant pour enseigner les techniques de greffage de variétés anciennes. Deux posters, accompagnés d'un livret (gratuits, sur demande au Parc), ont aussi été réalisés sur la châtaigneraie et les fruits retrouvés. Osez les variétés anciennes, boudes ces belles sans goût, vous ne serez pas déçus !

Chassez la nature, elle revient au galop



Les haies variées nourrissent insectes et oiseaux

La nature est partout et pas seulement dans les espaces remarquables : dans toutes les forêts, les prairies, autour des villes, dans les villages, les jardins. Ces espaces de "nature ordinaire" abritent de nombreuses espèces. Certaines communes montrent l'exemple : Jaujac, dans son récent Plan local d'Urbanisme, a classé de nombreuses parcelles avec une

mention particulière "corridor biologique". Ces parcelles, proches du village, servent à relier des espaces naturels et permettent le déplacement des animaux. Certaines sont inconstructibles, d'autres sont destinées à être urbanisées mais pas n'importe comment : le règlement d'urbanisme interdit par exemple les murs séparatifs infranchissables pour quantité de petits animaux (hérissons, crapauds, ...) et recommande la plantation de haies arbustives. A Aubenas ou à Saint-Pierre-ville, fini le désherbage chimique : les lances à poison sont remplacées par des désherbeurs thermiques, les plantes choisies sont adaptées aux conditions locales, peu gourmandes et résistantes aux maladies, et les jolies herbes folles sont peu à peu réhabilitées dans l'esprit du public. Le Parc encourage toutes ces initiatives, il prévoit par exemple d'inscrire dans sa future charte l'objectif d'un territoire aux collectivités "Zéro pesticide".

Le Parc s'anime !



Dans le cadre de l'année Internationale de la Biodiversité, le Parc et le réseau des partenaires éducatifs proposent un programme de découverte du Domaine de Rochemure (Maison du Parc - Jaujac, ouvert à tous.

- > Samedi 12 juin et dimanche 13 juin - Lancement du programme : expositions, initiation à la photographie naturaliste, conférence, balades forum, ...
- > Samedi 10 juillet : Etre éco-citoyen au quotidien.
- > Samedi 14 août : Les couleurs du ciel et de la terre.
- > Samedi 25 septembre : Balade gourmande et sensorielle.
- > Samedi 16 octobre : Vent et migration.
- > Mercredi 6 novembre : La Forêt, à la lisière de l'hiver.

Renseignements et inscription : 04 75 36 38 60

Un Pass'Parc est proposé à 5€ par personne et donne droit à des tarifs réduits.



L'échappée ardéchoise

Du 11 au 24 juillet 2010, 14 jeunes venant des quatre coins de la France viendront découvrir le patrimoine naturel du Sud Ardèche.

Organisé par l'association le Mat et en partenariat avec le Parc et la Réserve des Gorges de l'Ardèche, ce camp itinérant proposera de partir à la rencontre des bergers et des troupeaux du massif du Tanargue, en passant par le hameau du Viel Audon, pour terminer en canoë jusqu'aux Gorges de l'Ardèche.

Inscriptions : Association Le Mat Tél. : 04 75 37 73 80.



Randonnée découverte sur le massif du Tanargue



rendez-vous



Les chemins de la création

Le nouveau carnet d'adresses est paru pour 2010 et 2011.

Plus de 120 artisans d'art et artistes du territoire ouvrent à la visite leur atelier. Cette offre de qualité a pu être réunie et organisée grâce aux partenariats noués avec 14 communautés de communes du Parc, du Pays des Vans jusqu'au Pays de Vernoux.

Alors, cheminez à la rencontre de ces créateurs et passionnés vous pour l'art local !

Disponible dans les Offices de tourisme et au Parc sur demande.

BLUEBERRY

Bien que le Parc ne favorise pas les anglicismes nous dérogeons exceptionnellement à la règle. Blueberry ? Ce n'est pas que le titre d'une célèbre BD, c'est aussi la traduction anglaise de la myrtille sauvage...

Et cette année, la myrtille sauvage sera à l'honneur le 14 août 2010 à MEZILHAC. les producteurs vous proposeront à cette occasion, myrtilles fraîches, confitures, jus, sirops et produits toujours plus savoureux... alors let's go!!

Le Mai des Métiers d'Art, tout le monde en parle



Les 29 et 30 mai 2010, le Parc organise la deuxième édition du "Mai des Métiers d'Art" à la ferme de Bourlatier, sur la commune de St Andéol-de-Fourchades.

Au sein de cette magnifique ferme traditionnelle, les artisans d'art et artistes du territoire exposeront leurs travaux et leurs plus belles créations (des idées pour la Fête des mères !). Sculpteurs, céramistes, verriers, peintres, ébénistes, bijoutiers, ferronniers, plasticiens... attendent de rencontrer les habitants des Monts d'Ardèche. Ils présenteront aussi chacun une œuvre autour du thème "partager l'oralité". Le public profitera également d'animations, d'ateliers de création, de performances autour du conte, du slam...

Le Mai des Métiers d'Art est organisé avec Trajectoires, association de professionnels des métiers d'art, ainsi qu'avec le Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise. Alors venez nombreux, vous soutiendrez ces créateurs !

Programme sur www.parc-monts-ardeche.fr

A noter : les 11 et 12 décembre prochain, l'association d'Atelier en Atelier proposera aussi un circuit balade en Ardèche. A suivre...



les 5^{ème} SAISON Samedis Découverte

Les samedi découverte se poursuivent jusqu'en octobre 2010.



Clownscopie lors du 1^{er} samedi découverte de la saison 2010

5 juin - Paysage et cadre de vie à Saint-Michel-de-Chabrilanoux

3 juillet - Consom'action aux Vans

11 septembre - Solidarité et convivialité à Valgorge

2 octobre - Environnement à Dunière-sur-Eyrieux

Chaque samedi, retrouvez les deux artistes : Eric Fleury, peintre illustrateur et les clowns de la Compagnie les Mirlitoons. Vous pouvez venir en famille, des animations pour les enfants leur sont à chaque fois réservées ! Enfin, à l'occasion de ces rencontres, le Parc vous invite à faire vos propositions d'actions concrètes et faciles à mettre en œuvre par tous pour un développement durable des Monts d'Ardèche. Toutes les idées collectées seront la base de la future Charte d'engagement des habitants.

Les vidéos des Samedis découverte sont en ligne sur le www.parc-monts-ardeche.fr

Plantons l'décor

Le jardin du Château de Craux n'est pas un jardin comme les autres ! C'est un grand jardin clos de murs de pierre à Genestelle où se côtoient des jardiniers, des artistes et du public.

Le Parc souhaite mettre en valeur les jardins potagers en terrasses, bordés de murs, en mosaïque autour des hameaux; ils font partie de notre patrimoine. Ce sont aussi des espaces qui participent au lien social dans les villages. Une rencontre avec Rosine Faure, la jardinière, et Marine Arnou, l'artiste, a été le déclic d'un partenariat avec le Parc. La commune de Genestelle leur confie le jardin de Craux. Avec les artistes du collectif Trib'alt qui se retrouvent autour de la thématique culture/nature, le jardin est peu à peu remis en culture et en partage. Le public est invité à les rejoindre au jardin : plantations partagées, foire aux plantes, ateliers d'art et de jardin... Laissez-vous surprendre par les interventions artistiques qui s'égrènent au fil des dimanches de ce printemps : conte et musique, performance dansée, clownesque et poétique, théâtre. 4 dimanches sont à retenir : 9 et 23 mai - 6 et 20 juin.

Infos : Rosine Faure 06 47 39 37 46

Marine Arnou 06 72 84 21 77

plantonsledecor@tribalt.org



Petite pousse deviendra grande



L'éphéméride *du parc*

2010



Organisé
par le Parc

MAI

* **du 15 mai au 27 juin** > exposition
"Enfances", Dominique Darbois
à La Fabrique du Pont d'Aleyrac, Saint-Pierreville
04 75 66 65 25

* **29 et 30** > Mai des Métiers d'art
à la Ferme de Bourlatier, sur le plateau ardéchois

* **28 et 29** > Agri-festival à Lentillères
"les Oiseaux de passages" - L'entière compagnie
09 53 21 62 77

* **Dès mai** > Sur mon chemin
un artiste passe à Jaujac,
Sentier Art et nature - Balades commentées
en été, le jeudi matin à 9 h 30
04 75 93 22 28

Juin

* **5** > Samedi découverte du Parc
à Saint-Michel-de-Chabrillanoux autour du
thème Paysage et cadre de vie

* **5 et 6** > Rendez-vous aux jardins
"les outils du jardinier" : Château du Pin
à Fabras, Association Colette Bonzo
04 75 38 05 26

* **5 et 6** > Fête du Fin Gras du Mézenc
le **5** à Chaudeyrolles en Haute-Loire et le **6** au
Mazet Saint Voy
www.aoc-fin-gras-du-mezenc.com

* **5, 18 et 26** > "Monts et Saveurs
d'Ardèche" Randonnée, Botanique et Cuisine
en Hautes Cévennes, avec Ardèche rando
06 81 05 80 22

* **11** > Construction bois
en Rhône-Alpes : état des lieux et évolutions
réglementaires de 17h30 à 19h à Aubenas
(10 place Olivier de Serres)
FIBOIS 04 75 35 07 32

* **11** > Bien être, balnéo
et randonnées depuis Montselgues,
avec Ardèche rando - 06 18 967 484

* **12 et 13** > journée de lancement
de l'Année internationale
de la Biodiversité à la Maison du Parc
(Jaujac) : exposition, animations, conférences...

* **12 et 13** > colloque
"Moulins en Vivarais" à Albon d'Ardèche
avec l'association Mémoire d'Ardèche et Temps
Présent

* **20 au 27** > Prospections
Chauve-souris (sortie et conférences)
haute vallée de l'Ardèche - 04 75 36 28 60

* **6 et 20** > "Plantons l'décor"
le dimanche au jardin de Craux à Genestelle,
Château de Craux - Rosine Faure : 06 47 39 37 46

* **22** > Des ailes dans la nuit
Animation chauve-souris à Jaujac - 04 75 36 28 60

Juillet

* **3** > Samedi découverte du Parc
aux Vans autour du thème : Consom'action

* **10** > "Le Parc s'anime" autour de
la Biodiversité à la Maison du Parc :
Etre éco-citoyen au quotidien

* **du 11 juillet au 22 août**
> "Photographes voyageuses",
carnets de route à La Fabrique du Pont d'Aleyrac,
Saint-Pierreville - 04 75 66 65 25

* **16 au 31** > Le Festival de la pleine
lune à Payzac et ses Quartiers de Lune
www.lapleinelune.com

* **17 et 18** > Stages Vannerie Créative
Ecomusée des terrasses : 04 75 65 24 70

* **du 18 juillet au 15 août**
> Visites du château, des jardins
et expositions, Château du Pin à Fabras
www.chateaudupin.org

* **24, 25 et 26** > Stage pierres sèches
Ecomusée des terrasses : 04 75 65 24 70

* **22** > Lectures à deux voix
"Le vent" à 20h30
Ecole du vent à Saint-Clément - 04 75 30 41 01

* **29** > "Le Pêcheur d'Oiseaux"
à 6H15 et à 14H30 - Ecole du vent à Saint-Clément

* **30** > Verticale 4, création danse, Sylvie
Molina, Château du Pin à Fabras

AOÛT

* **4** > "Le Parc s'anime"
autour de la Biodiversité
à la Maison du Parc : Eau, source de vie

* **5** > Excursion "Le volcanisme
entre Ardèche et Haute-Loire" à 14H30
et conférence "A l'écoute des frissons de la terre"
à 18H30 - Ecole du vent à Saint-Clément

* **6** > Fête de la laine - Ardelaine
Saint-Pierreville - 04 75 66 66 11

* **8 et 9** > Façade Bonzo,
mur d'images sonorisées,
Château du Pin à Fabras

* **14** > Marché de la myrtille à Mézilhac

* **28** > Soirée contes
"Mémoires de vent" à 20h30
Ecole du vent à Saint-Clément

septembre

* **19** > Balade artistique
"l'eau, la pierre, les jardins"
à Genestelle et St-Andéol de Vals

* **6** > "Le Parc s'anime"
autour de la Biodiversité
à la Maison du Parc : Balade gourmande
autour de la cueillette

* **11** > Samedi découverte du Parc
à Valgorge autour du thème :
Solidarité et convivialité

* **18** > Journée du patrimoine
Beaume-Drobie
Sortie autour de la Loutré

* **11** > Foire aux agnelles à Laviolle

Rubrik à parc



Dans vos assiettes

Préserver la biodiversité en mangeant, c'est possible :

1) Manger local : l'agriculture ardéchoise fournit des produits de qualité, des variétés locales. Privilégiez les circuits courts (marchés, AMAP), évitez les produits qui font le tour du monde : moins de transport = moins d'émissions de gaz à effet de serre !

2) Manger bio : avec les produits issus de l'agriculture biologique, pas d'engrais, de pesticides ou d'OGM, des produits sains dont le cycle naturel a été respecté.

3) Manger de saison : ne craquez pas pour une barquette de fraise en hiver, c'est contre nature ! Aidez-vous du poster des produits de saison édité par la Fondation Nicolas Hulot. www.defipoulaterre.org

4) Certaines espèces sauvages sont surexploitées et menacées de disparition. C'est le cas de nombreux poissons surpêchés, comme le thon rouge, le cabillaud ou l'églefin. Préférez le lieu noir, le maquereau, le hareng. Un site pour vous aider : www.pourunepechedurable.fr



Eco geste

Les jardins représentent un million d'hectares en France, ils peuvent être des refuges de biodiversité !

> Bannissez les pesticides : les antipuceron détruisent les coccinelles, les antilimaces tuent les hérissons, les désherbants empoisonnent les nappes phréatiques.



> Favorisez ces animaux qui travaillent pour nous en dévorant les ennemis de nos plantes : installez des abris à coccinelles mangeuses de pucerons, des nichoirs à mésanges exterminatrices de chenilles, des abris à crapauds chasseurs de limaces.

> N'utilisez pas d'engrais chimiques, faites du compost pour nourrir votre terre en profondeur.



> Paillez vos plantations pour limiter les mauvaises herbes et réduire l'arrosage.

> Donnez un coup de pouce aux insectes pollinisateurs (abeilles, papillons, syrphes) en semant des plantes mellifères (phacélie, trèfle incarnat...).



> Créez de petits écosystèmes dans votre jardin : adieu le béton vert (thuyas, laurier...), installez une haie variée en privilégiant les arbustes locaux qui fourniront nectar aux insectes et baies aux oiseaux, laissez un petit coin de votre jardin en friche, installez une mare pour les libellules et les amphibiens, un mur en pierres sèches pour les lézards et les insectes... Vive les jardins vivants !

> Soutenez les associations protectrices de la nature et de l'environnement, partez à leurs côtés à la découverte des richesses naturelles de l'Ardèche : contactez la FRAPNA (04.75.93.92.66) ou le CORA (04.75.35.55.90).

> Evitez d'acheter du bois exotique, même certifié, le risque est trop grand : les forêts dont ils sont issus sont parmi les écosystèmes les plus riches en biodiversité du monde, et les plus menacés. Préférez les essences locales (pin, douglas, mélèze, robinier, châtaignier).

Quiz biodiversité



■ A quel rang mondial se situe la France en nombre d'espèces animales et végétales menacées ?

1^{er} rang / 8^{ème} rang / 32^{ème} rang

Réponse : au 8^{ème} rang, notamment du fait de ses collectivités d'outre-mer qui en font l'un des pays du monde les plus riches en biodiversité.

■ 50 000 à 100 000 espèces disparaissent du globe chaque année. Cela correspond à un rythme :

1 à 10 fois supérieur au rythme naturel
10 à 100 fois supérieur au rythme naturel
100 à 1000 fois supérieur au rythme naturel

Réponse : 100 à 1000 fois, du fait principalement des activités humaines.

■ On estime que les forêts tropicales peuvent contenir :

30 pour cent des espèces végétales et animales de la terre
60 pour cent des espèces
90 pour cent des espèces

Réponse : 90 pour cent, ce qui en fait les écosystèmes les plus riches en biodiversité.

■ Combien le territoire du Parc abrite-t-il d'espèces différentes de plantes supérieures (plantes à fleurs et fougères) ?

844 / 1130 / 1489

Réponse : 1489, et 1663 si l'on compte les espèces cultivées, naturalisées et accidentelles (données Conservatoire Botanique du Massif Central)



Maison du Parc
Domaine de Rochemure
07380 Jaujac
Tél. 04 75 36 38 60
www.parc-monts-ardeche.fr



Rhône-Alpes

ardèche
LE CONSEIL GÉNÉRAL

Avec le soutien de l'État, de la Région Rhône-Alpes et du Département de l'Ardèche